

## PERSONNEL D'ENCADREMENT

### LE COLLÈGE

Le Collège de Bois-de-Boulogne, collège d'enseignement supérieur public, offre aux étudiantes et étudiants, jeunes et adultes, des programmes préuniversitaires, techniques et de formation continue, dans un milieu d'apprentissage innovateur et stimulant, qui favorise la réussite et le développement intégral de la personne, en vue de son engagement dans la société. Il compte actuellement plus de 6 500 étudiantes et étudiants.



Le Collège est fier signataire de la *Charte de l'Okanagan*

### LES CONDITIONS

#### Remplacement d'une année à temps complet

**Salaires** : Selon le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel

Classe 9 | 95 193\$ à 126 920\$.

**Entrée en fonction** : 5 août 2024

### LES AVANTAGES

- Flexibilité, notamment la conciliation famille / travail et programme de télétravail
- Assurances collectives
- Six semaines de vacances (après un an de service) et une journée supplémentaires par année de service jusqu'à un maximum de 7 semaines
- 13 jours de congés fériés
- Régime de retraite à prestations déterminées (RRPE)
- Accès à un PAEF et à de la télémédecine en tout temps
- Plan de développement des compétences
- Accès à une salle de conditionnement physique, une piscine et des gymnases
- Accès à un stationnement et transports en commun à proximité

## Directrice ou directeur Direction des ressources humaines

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur dossier de candidature au plus tard le 28 mars 2024.

Des entrevues se tiendront le 18 avril 2024

Merci de nous transmettre votre candidature sur notre site internet : [Directrice ou directeur des ressources humaines \(workland.com\)](https://www.bdeb.qc.ca/directrice-ou-directeur-des-ressources-humaines-workland.com)

### RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Relevant de la direction générale, la personne titulaire du poste exerce un leadership collaboratif, afin de soutenir la mise en place des conditions facilitant l'attraction, la mobilisation et le développement des personnes ainsi que le développement du Collège. Membre de l'équipe de direction, la personne titulaire joue un rôle stratégique dans l'atteinte de la vision du Collège, la réalisation de sa mission, ainsi que le succès de ses divers projets et activités. Elle agit comme conseillère auprès de la Direction générale et des autres directions dans un contexte de développement organisationnel et de gestion du changement.

### QUELQUES ATTRIBUTIONS

- Le développement des ressources humaines et le développement organisationnel : santé globale, climat de travail, reconnaissance du personnel, motivation, rétention, plan de relève, risques psychosociaux au travail, perfectionnement, développement de la relève, évaluation du rendement, accès à l'égalité en emploi ;
- Les relations de travail : comités des relations du travail, griefs, arbitrages, interprétation et application des lois du travail et des conventions collectives, négociations des ententes locales (patronales-syndicales) ;
- Le plan stratégique : assure le suivi du plan stratégique pour sa direction, l'avancement des travaux liée à l'évaluation annuelle de toutes les catégories d'emploi ;
- La prévention et le règlement des différends, co-responsabilité du bureau d'intervention et de prévention des plaintes (BIPP), sensibilisation aux mesures et stratégies préventives, traitement des situations de harcèlement psychologique, d'incivilité et de violence à caractère sexuel (enquête et médiation) ;
- Le rôle conseil et le soutien aux gestionnaires en matière de gestion de personnel et l'application des conventions collectives ;
- La dotation et la rétention du personnel : planification de la main-d'œuvre, recrutement, sélection, engagement, accueil et intégration, changement d'affectation, gestion des dossiers individuels ;
- Les avantages sociaux : régimes d'assurances collectives, régimes de retraite, droits parentaux, santé et sécurité, accidents du travail, banques de vacances et de congés de maladie ;
- La santé et sécurité au travail : Assure le suivi et la conformité des activités ;
- La participation au comité ressources humaines découlant du comité exécutif ;
- La rémunération : évaluation des emplois, application des plans de classification ;
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.



### INFORMATION

514 332-3000  
[drh@bdeb.qc.ca](mailto:drh@bdeb.qc.ca)

10 555, avenue de Bois-de-Boulogne Montréal (Québec)  
H4N 1L4

[bdeb.qc.ca](http://bdeb.qc.ca)

### QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Cumuler huit années d'expérience pertinente à titre de gestionnaire en ressources humaines.
- Membre de l'ordre des conseillères et conseillers en ressources humaines ou en relations industrielle.
- Détenir une expérience dans le milieu de l'éducation, particulièrement dans le milieu collégial.
- Avoir une excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit (validé par test).

### PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder de grandes aptitudes pour la mobilisation d'équipes de travail, la concertation et les relations interpersonnelles ;
- Se distinguer par ses habiletés en planification / organisation et sa capacité à résoudre des problèmes de nature complexe ;
- Avoir la capacité à établir des priorités et à gérer plusieurs enjeux et dossiers simultanément ;
- Manifester un souci du détail et de la rigueur dans la réalisation de son travail ;
- À travers ses interventions et communications verbales, faire preuve de sens politique, de jugement et de tact ;
- Avoir envie de mettre ses compétences au service d'une organisation qui contribue à forger la société de demain.

---

Le Collège remercie toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt, mais avise qu'il communiquera uniquement avec les candidates sélectionnées et candidats sélectionnés pour une entrevue.

Le Collège adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et valorise la diversité des personnes de son personnel comme celle de ses étudiantes et de ses étudiants. Le Collège de Bois-de-Boulogne veille à développer un environnement de travail inclusif qui reflète la diversité de sa population étudiante dans ses équipes de travail. Les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.